


- - - limite de section
- - - zone des 35 mètres
- emprise du site
- aire de stationnement des engins (article 4.3.III de l'AMPG du 09/04/19)
- aire de mise en station des moyens aériens (article 4.3.III de l'AMPG du 09/04/19)
- merlon et talus
- engazonnement
- stocks
- chargement poids lourd d'enrobé
- approvisionnement poids lourd bitume et filler
- voie "engins" (article 4.3.II de l'AMPG du 09/04/19)
- circulation véhicules légers
- - - distance réglementaire de 3 et 4 mètres (GPL)
- clôture (2 m)



CHARIER
 ROUTES & TRAVAUX URBAINS
 Nantes

13, Rue de l'aéronautique
 Parc d'activités du Chauffault
 44344 Bouguenais
 Tel : 02 40 32 27 27
 Fax : 02 40 04 18 66

DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
 Commune d'Arques-la-Bataille

Centrale d'enrobage à chaud

DEMANDE D'ENREGISTREMENT
 (ICPE 2521)

PLAN D'ENSEMBLE

Plan n°2
 Echelle : 1/500

N°	Date	Retenue	Modification
1	Oct. 2019	Demande d'enregistrement	

GEOSCOPI
 Parc d'activités du Moulin
 44800 SAUTRON
 Tél : 02 40 63 63 54
 e-mail : geoscop@geoscop.com

